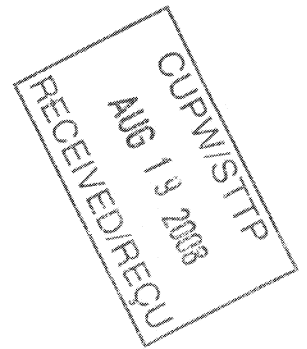




Ville
de Matane



Le 13 août 2008

Monsieur Denis Lemelin
Président national
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario K2P 1Y3

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, copie de la résolution numéro 2008-602 appuyant vos démarches pour le maintien du service postal public et universel.

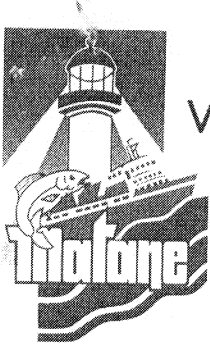
Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général,

Michel Barriault, notaire

MB/gl

p.j.



Ville
de Matane

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

4 août 2008

RÉSOLUTION 2008-602

La résolution suivante a été adoptée par le Conseil de la ville de Matane le 4 août 2008 lors de la séance générale tenue en l'hôtel de ville à 20 h et à laquelle étaient présents madame la conseillère France Caron et messieurs les conseillers Jérôme Landry, Bertrand Bernier, Michel Savard, Mario Hamilton, Victor Truchon et Guy A. Gauthier, tous formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse Linda Cormier.

Sont également présents monsieur Michel Barriault, directeur général et madame Dominique Tancrède, greffière.

Absence de monsieur le conseiller Mario Côté

APPUI DE LA VILLE DE MATANE POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Par conséquent,

IL EST PROPOSÉ PAR:

MICHEL SAVARD

APPUYÉ PAR:

FRANCE CARON

et résolu unanimement

Que la Ville de Matane fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE

Copie conforme
5 août 2008

La greffière,

Dominique Tancrède,
Avocate